




|             |                 |    |
|-------------|-----------------|----|
| 6.0 crédits | 22.5 h + 22.5 h | 1q |
|-------------|-----------------|----|

|   |  |
|---|--|
| Enseignants:                                  | Francard Michel ;  |
| Langue d'enseignement:                        | Français   |
| Lieu du cours                                 | Louvain-la-Neuve   |
| Préalables :                                  | Pré-requis : avoir atteint le niveau 'B2' au niveau de la compréhension à la lecture et de la compréhension à l'audition en français (Cadre européen commun de référence).   |
| Thèmes abordés :                              | Le cours aborde différentes situations de communication orale spécifiques à la vie de l'entreprise : présentation à la presse, téléconférence, salon d'entreprise, entretien de sélection, entretien d'évaluation, réunion d'information, réunion de travail<br>Chacune de ces situations est envisagée selon trois perspectives :<br>- analyse situationnelle (contraintes et moyens disponibles);<br>- analyse discursive (stratégies discursives et genres de discours);<br>- analyse sémiolinguistique (mise en discours). Les compétences de communication orale propres à la situation (pour soi-même et pour d'autres collaborateurs de l'entreprise) sont mises en évidence et exercées.   |
| Acquis d'apprentissage                        | Analyser et s'approprier les principes de stratégies de communication orale en français dans l'entreprise.<br>Comprendre l'incidence des pratiques de communication orale sur la vie de l'entreprise (y compris dans des milieux professionnels multilingues).<br>Comprendre et mettre en place les conditions et modalités de développement des compétences orales au travail (pour soi-même et pour d'autres collaborateurs, qu'ils soient francophones ou non).<br>Exercer ces compétences.<br><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Évaluation continue durant le quadrimestre (travaux intermédiaires, participation aux activités, projet collaboratif) et examen oral final.  |
| Méthodes d'enseignement :                     | En alternance, cours magistral et exercices encadrés.  |
| Contenu :                                     | La méthode adoptée au cours s'articule en des exposés théoriques et des analyses de cas. Les situations de communication orales sont analysées sur la base de documents authentiques (films d'entreprises, extraits de journaux télévisés économiques, observations sur le terrain et rencontre de professionnels) et semi-authentiques (extraits de films de fiction présentant le monde de l'entreprise).<br>Des professionnels de la communication orale en entreprise peuvent être invités à témoigner en fonction des contenus proposés.<br>Les exercices visent à pratiquer et accroître les compétences orales spécifiques aux situations professionnelles et à mettre en place des dispositifs de développement de ces compétences.        |
| Bibliographie :                               | /  |
| Autres infos :                                | /  |
| Faculté ou entité en charge:                  | ROM  |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>                        |        |         |           |   |
|---|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme   | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale                               | ROGE2M | 6       | -         |  |
| Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère | FLE2M  | 9       | -         |  |
| Master [120] en communication multilingue   | MULT2M | 6       | -         |  |